DIX FEMMES PUISSANTES

PORTRAITS DE FEMMES EN LUTTE CONTRE L'ESCLAVAGE COLONIAL

---

10 mai - 19 mai 2015

Ancienne bibliothèque Mendès France

Sanite BÉLAIR, *HAÏTI*

CLAIRE, *GUYANE FRANCAISE*

DANDARA, *BRÉSIL*

Olympe DE GOUGES, *FRANCE*

HÉVA, *LA RÉUNION*

Anne KNIGHT, *ANGLETERRE*

Cudjoe Queen NANNY, *JAMAÏQUE*

La Mulâtresse SOLITUDE, GUADELOUPE

Sojourner TRUTH, *ÉTATS-UNIS*

Anne ZINGA, *ANGOLA*

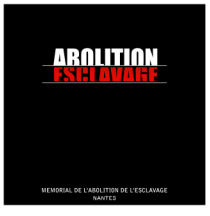

www.memorial.nantes.fr

10 mai 2013

8e journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition

DIX FEMMES PUISSANTES

PORTRAITS DE FEMMES EN LUTTE CONTRE L'ESCLAVAGE COLONIAL

À l'occasion du 10 mai, Journée nationale des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leur abolition, le Mémorial de l'abolition de l'esclavage rend hommage à des femmes qui ont lutté contre l'esclavage colonial. Ces portraits sont loin de résumer les vies des millions de femmes réduites en esclavage qui ont participé aux résistances et ont contribué à la survie de leur groupe et de la société toute entière. Toutes, grâce à leurs savoirs, leur courage, et leur détermination sont restées des « femmes courage », des « femmes debout ».

Dans le monde de l'esclavage colonial, les femmes esclaves ont fait face à de multiples discriminations, parce qu'elles étaient femmes, parce qu'elles étaient esclaves, et parce qu'elles étaient noires. Parmi les 12 à 13 millions d'Africains déportés, 1/3 fut des femmes. Bien que minoritaires dans les populations d'esclaves, elles ont cependant constitué une force sociale et culturelle fondamentale dans les mondes esclavagistes. Partout, elles ont participé aux luttes contre l'esclavage. Partout, elles ont payé un lourd tribut, Pourtant leur histoire reste mal connue.

Le système esclavagiste transformait les esclaves en une masse indistincte. Pour les Européens, les Africains des deux sexes étaient des esclaves par nature. Dans les colonies françaises, le *Code Noir* (1685), qui réduisait les esclaves au statut d'objets-meubles, ne faisait pas de distinction entre les sexes, ses articles visant « les esclaves » ou « l'esclave ». Certes des articles visaient les mères esclaves mais les punitions et autres règlements étaient les mêmes pour les femmes et les hommes. Dans la réalité, des différences existaient entre les sexes. La situation variait d'une colonie à l'autre, et elle a varié d'un siècle à l'autre. L'histoire des femmes esclaves apporte un éclairage singulier sur l'esclavage colonial et ses héritages.

Le but de l'administration coloniale était d'ériger un système rigide de barrières morales, culturelles et sociales entre blancs et noirs. Le régime de contrôle social s'appuyait sur la terreur, la hiérarchie de couleur et de statut, des pratiques de servilité et de soumission. La politique « diviser pour régner » était appliquée avec soin et les esclaves dressés les uns contre les autres. La promesse de meilleures conditions de travail, de la liberté, d'un lopin de terre contre la dénonciation des « paresseux », d'un complot, la participation à la chasse aux marrons, étaient destinées à briser les solidarités. Des marrons, une fois signés des accords de souveraineté avec les pouvoirs coloniaux, acceptèrent d'aider ces derniers à rattraper des esclaves enfuis. Parmi les chasseurs de marrons, il y eut des esclaves. Le système esclavagiste comme tout système social connaissait des tensions, des conflits et une diversité de

situations. Dans chaque groupe social - blancs, libres de couleur, esclaves - de fortes distinctions existaient. Le monde esclavagiste ne fut jamais totalement homogène. Et les esclaves s'organisèrent pour l'enfreindre et échapper à sa domination.

Monde où une minorité d'hommes blancs possédait une majorité d'hommes noirs, monde de domination masculine et raciale, l'esclavage colonial n'épargna pas les femmes. Les Européens avaient des femmes esclaves l'image négative de femmes lascives, laides, inaptes à la maternité. Les femmes blanches les redoutaient. Face à un système qui à la fois niait et exploitait leur sexe, les femmes esclaves ont déployé des stratégies pour survivre, pour protéger leurs compagnons et leurs enfants et pour obtenir leur liberté. Souvent reléguées aux travaux les plus durs dans les champs (couper les cannes, désherber), elles continuaient à être responsables des enfants et des tâches domestiques.

Les femmes esclaves ont résisté de mille manières : elles ont développé des talents (couturières, cuisinières, sages-femmes...), elles ont construit une vie familiale, ont tenu des étals au marché et de petites boutiques pour les maîtres. Certaines sont devenues la concubine du maître ou ont épousé un libre dans l'espoir d'obtenir leur liberté et celle de leurs enfants. D'autres se sont affirmées comme chefs spirituels de la communauté esclave. Elles ont participé aux révoltes et aux insurrections, sont parties marronnes, ont utilisé les armes du suicide, de l'avortement, de l'empoisonnement. Elles ont mené des batailles juridiques pour obtenir leur liberté - comme Elizabeth Freeman qui ayant appris que la Constitution du Massachusetts proclamait la liberté et l'égalité pour tous, prit un avocat pour faire appliquer son droit. En 1781, elle gagna son procès, fut émancipée et obtint même une indemnisation pour ses années de travail servile. Son cas fit jurisprudence. Des femmes esclaves des Antilles ont aussi fait des procès pour faire appliquer l'article du *Code Noir* qui faisait de leurs enfants des libres si elles-mêmes l'étaient. Elles démontraient ainsi leur capacité d'agir et d'être actrices de leur histoire. Les femmes esclaves n'ont cependant échappé ni à la prostitution, ni au viol, ni à la torture, ni à la mort.

Certaines des femmes ont laissé des autobiographies et des textes (romans, poèmes) dénonçant l'esclavage et réclamant l'universalité des droits sans distinction de couleur. La grande majorité de leurs auteurs - Phyllis Wheatley, Mary Prince, Sojouner Truth, Harriet Tubman, Harriet Jacobs - vivait aux États-Unis. Aucune autobiographie d'esclave en français n'a été trouvée à ce jour.

Le féminisme anti-esclavagiste

Dès les débuts de la traite et de l'esclavage colonial, et sans faiblir au cours des siècles, les femmes réduites en esclavage s'y sont opposées activement. Leur rôle mérite d'être mieux connu.

Elles rejoignent les mouvements abolitionnistes et apportent à ces derniers une dimension souvent plus universaliste que les femmes non esclaves car elles sont conscientes du poids qu'avait acquis la ligne de couleur sur la conception de l'égalité, de la liberté, du droit du travail, et des droits civiques. Elles démontrent aussi le caractère sexiste du racisme car la triple discrimination qu'elles vivent les rendent sensibles aux interactions entre représentations, lois, et pratiques sociales et culturelles.

Dans le monde européen et américain, il faut attendre la moitié du 18e siècle pour voir apparaître un mouvement anti-esclavagiste, où des femmes vont se distinguer. D'un continent à l'autre, les destins de femmes de toutes origines se rencontrent autour d'une même aspiration : celle de mettre fin à un système économique, culturel et social inique. Mais ce n'est qu'au 19e siècle qu'un véritable mouvement transcontinental émerge liant l'Amérique du nord, les Caraïbes, l'Angleterre et l'Europe, où des textes et déclarations de femmes esclaves jouent un rôle important - comme ceux d'Amanda Berry Smith (1837-1915).

Il serait impensable de comparer la situation d'une femme esclave et d'une femme européenne, bien qu'en Europe, les vies des femmes domestiques, des ouvrières, des paysannes aient été extrêmement dures et l'espace de la liberté des femmes fortement réduit. Cependant, une éthique de la solidarité a porté des femmes aux opinions et aux conditions de vie très différentes à s'allier. Alors que le mouvement abolitionniste européen à majorité masculine aura tendance à appréhender les esclaves comme une masse, le féminisme anti-esclavagiste saura distinguer ce qui faisait la spécificité des femmes esclaves.

En France, la cause des femmes esclaves ne sera pas la raison principale de l'émergence d'un mouvement féministe. En Angleterre et aux États-Unis, par contre le mouvement anti-esclavagiste donnera naissance au 19e siècle à un nouveau féminisme. Ce dernier fera un important parallèle entre la domination masculine du monde esclavagiste et celle des femmes. Cette analogie qui donnera au mouvement féministe abolitionniste son élan constituera aussi sa limite. En effet, le mouvement féministe va, en s'identifiant à maintes reprises aux valeurs d'une civilisation « blanche », se dissocier des revendications des femmes noires et aura tendance à vouloir maintenir ces dernières dans un rôle de victimes à protéger.

Aux États-Unis et en France, le cas du droit de vote accordé à l'abolition aux hommes affranchis - alors que les femmes (noires et blanches) en restaient privées - fut ainsi la cause d'une scission historique dans le mouvement anti-esclavagiste. Le vote accordé aux hommes affranchis fut perçu comme une « insulte » faite aux femmes blanches. En France, la féministe et républicaine Hubertine Auclert écrit (circa 1850s) : *« Le pas donné aux nègres sauvages, sur*

les blanches cultivées de la métropole, est une injure faite à la race blanche. » *« En nos possessions lointaines, »* poursuit-elle, *« on fait voter un grand nombre de noirs, qui ne sont intéressés ni à nos idées, ni à nos affaires ; cependant que l'on refuse aux femmes éclairées de la métropole le bulletin de vote, qui les empêcherait d'être broyées dans l'engrenage social ».* En 1865, alors que le droit de vote est accordé aux hommes noirs, Elisabeth Cady Stanton, grande figure du féminisme, qui avait ardemment combattu l'esclavage, proteste contre le fait que « Sambo » (terme insultant envers les hommes noirs) a accès à ce droit avant les femmes blanches. Sojourner Truth mettra en garde contre les dangers de cette rhétorique de la « priorité » (droits des femmes contre droits des Noirs) déclarant que cette division affaiblira le mouvement pour les droits de tous et renforcera le pouvoir patriarcal blanc.

Après 1848, dans les colonies françaises, les femmes colonisées auront à se battre plus longtemps pour obtenir les droits accordés aux femmes de la métropole coloniale. Aujourd'hui encore, les héritages de l'esclavage colonial continuent à peser de manière spécifique sur les femmes.

Un manque d'informations significatif

Un statut, fut-il celui d'esclave, ne peut résumer la complexité d'une vie à moins de dénier à l'individu réduit en esclavage toute capacité de penser et d'agir. Or, les femmes et hommes réduits en esclavage ont préservé leur humanité dans un système brutal et cruel qui les assimilait à des biens meubles au même titre qu'un âne ou une armoire.

Les témoignages des vies d'esclaves sont fragmentaires, enfouis dans les registres de plantations, les minutes de procès, les actes de notaires. Ceux concernant les femmes esclaves sont encore plus rares. Mais ces bribes, ces traces, ces fragments nous permettent cependant de rendre visibles et lisibles leurs vies.

Il n'est donc pas surprenant que les informations recueillies sur les dix femmes présentées ici varient énormément. Les femmes non esclaves pouvaient écrire et voir leur portrait réalisé alors que la vie et les actions des femmes réduites en esclavage (comme celles de tous les esclaves) étaient condamnées par le système esclavagiste au silence.

Cette inégalité n'est pas masquée dans cette exposition. Elle est importante à mettre en lumière car elle signale combien le système esclavagiste chercha à faire des esclaves une masse anonyme, sans identité, sans voix et sans culture. Cet écart souligne aussi la nécessité d'arracher les victimes de la traite et de l'esclavage à l'anonymat, de leur redonner une singularité, d'affirmer leur humanité.

Pour certaines femmes au sujet desquelles les données sont plus que parcellaires, leurs portraits ont été complétés avec des informations sur le contexte dans lequel elles ont vécu. De même, devant l'absence de portraits, des expressions artistiques contemporaines qui leur rendent hommage ont été choisies.

Billet de 10 Gourdes à l'effigie de Sanite Bélair
émis à l'occasion du Bicentenaire de l'Indépendance d'Haïti, 2004
© Daniel Denis

Sanite BÉLAIR

Rebelle, vers 1781 - 1802

HAÏTI

Peu d'archives évoquent les diverses façons dont les femmes ont contribué à la révolution haïtienne qui aboutit le 1er janvier 1804 à la création de la République d'Haïti.

Pourtant, en août 1791, lorsque les esclaves de Saint-Domingue se soulèvent, des femmes participent à l'insurrection et aux combats armés. Certaines sont au cœur de la stratégie conçue par Toussaint l'Ouverture pour organiser des guérillas contre les Français dans les territoires intérieurs de l'île. Aux côtés de Sanite Bélair, de nombreuses femmes telles Défilée (appelée également Dédée Bazile), ou encore Claire Heureuse, épouse de Jean-Jacques Dessalines, se sont illustrées par leur bravoure et leur courage.

Sanite, surnom de Suzanne, était une jeune affranchie originaire de Verrettes qui épousa en 1796 Charles Bélair, neveu, aide de camp et lieutenant de Toussaint Louverture.

Elle participe aux côtés de son époux aux combats de 1802, dans les retranchements escarpés des Matheux, contre l'expédition napoléonienne menée par le général Leclerc venue rétablir l'esclavage dans la colonie de Saint-Domingue.

Lors d'une attaque surprise contre les troupes de Charles Bélair parties en quête de renforts et de munitions, Sanite fut faite prisonnière. Désespéré, Charles se rendit. Le couple Bélair fut expédié à Leclerc. Ils furent condamnés six heures après leur arrivée au Cap.

Le tribunal colonial *« considérant le grade militaire de Charles et le sexe de Sanite, son épouse, condamna ledit Bélair à être fusillé et ladite Sanite, sa femme à être décapitée ».*

Un des chefs d'accusation retenu contre Sanite concernait l'exécution d'un jeune blanc capturé par les troupes de Bélair et soupçonné d'espionnage. Pour l'accusation, les rebelles, en route pour les mornes de l'Arcahaie, *« n'avaient pas parcouru un espace de cents toises que la citoyenne Sanite (...) déclara hautement qu'elle ne voulait pas donner des soins plus longtemps »* à ce jeune Blanc. Ce dernier fut *« tué à coups de sabre par les soldats de la huitième ».* Mais pour l'acte d'accusation, *« Sanite, la brigande, avait de ses propres mains, sabré ce jeune blanc. »*

« Quand on le (Charles Bélair) plaça devant le détachement qui devait le fusiller, il entendit avec calme la voix de son épouse l'exhortant à mourir en brave. Au moment qu'il portait la main sur son cœur, il tomba, atteint de plusieurs balles à la tête ». Le jour de l'exécution, le 5 octobre 1802, Sanite exigea et obtint, non sans peine, de ses bourreaux d'être fusillée. *« Sanite refusa de se laisser bander les yeux. Le bourreau, malgré ses efforts, ne put la faire courber contre le billot. L'officier qui commandait le détachement fut obligé de la faire fusiller. »*

Le 1er janvier 1804, la République d'Haïti était proclamée. L'insurrection avait été victorieuse. La Révolution haïtienne prenait place parmi les grandes révolutions du 18e siècle, les révolutions française, américaine et anglaise. Elle portait loin l'universalité des droits en étant à la fois anticoloniale et anti-esclavagiste et en rejetant toute exclusive basée sur la ligne de couleur.

Condamnée au blocus par la France et les États-Unis, la jeune République fut forcée en 1825 de payer un lourd tribut de 90 millions de francs or au régime de Charles X en échange de la reconnaissance de sa souveraineté et de la levée du blocus. Elle dut aussi accepter des tarifs préférentiels pour l'exportation en France de son sucre. Ce n'est qu'en 1947 que la République d'Haïti parvint à payer cette somme, qu'elle eut à emprunter à des taux usuraires à des banques françaises.

Antoine Lamoraille, « Na dede poli sani » (La mort seule détruit les liens entre les choses), 1998
Collection Mama Bobi - © Droits réservés

CLAIRE

Marronne, 18e siècle

GUYANE FRANÇAISE

Le phénomène du marronnage a marqué l'histoire de la Guyane.

Les premières habitations sont installées en Guyane dans la deuxième partie du 17e siècle. Les Compagnies privées y font d'abord venir des « engagés » de France (comme dans toutes les autres colonies). La traite négrière vers la Guyane commence en 1660. Mais la population servile est relativement peu nombreuse (10 430 à la veille de la Révolution) du fait de la pauvreté des habitants. Les habitations sont éloignées les unes des autres et rares sont celles qui comptent de grandes concentrations d'esclaves. Parmi ces dernières figurent celles possédées par les Jésuites.

Très rapidement le phénomène du marronnage s'installe. Une première mention apparaît en 1696 dans une lettre du gouverneur. Il existait deux types de marronnages, *le petit marronnage* concernait la fuite durant une courte période ; *le grand marronnage* désignait l'évasion de plus d'un mois, à visée définitive. Le petit marronnage était relativement fréquent. Les petits marrons accumulaient les évasions, certains repartaient le jour même ou le lendemain de leur retour ; d'autres avaient à leur actif plus de dix évasions. Le grand marronnage entraîna la formation de groupes pour survivre en forêt et se défendre contre les expéditions menées par les autorités. Les marrons se réfugièrent le plus souvent en amont des fleuves et des rivières. Les campements prenaient la forme de véritables villages où des activités de subsistance (chasse, pêche, agriculture) se développaient en sus des rapines. L'histoire a retenu les noms de grandes figures du marronnage : Adome, Jérôme, Simon, Pompée et Linval.

Le *Code Noir* (1685) prévoyait déjà des punitions sévères pour les marrons mais les colons obtinrent l'autorisation de tirer à vue sur eux. Le marronnage touchait toute la région du Surinam et de Guyane et des conventions de collaboration furent signées entre les deux colonies. En 1749, le gouverneur du Surinam lança une grande offensive contre les marrons Saramaka. Cette répression s'inscrivait dans celle plus large contre les révoltes d'esclaves qui s'intensifièrent durant la décennie 1730-1740 dans la région.

Autour de 1742, la communauté des marrons de **la Montagne Plomb** se constitua sous la conduite du chef Augustin, puis une autre sous celle d'André. En 1748, le père Fauques, un jésuite, voulut les faire revenir, et certains acceptèrent mais la grande majorité resta dans les montagnes. En septembre 1749, un détachement de soldats, d'Amérindiens et de colons fut envoyé contre la communauté dirigée par André. De nombreux marrons furent tués mais André réussit à s'enfuir avec d'autres marrons en amont du fleuve Kourou.

Lors d'une nouvelle attaque, le marron Copéna et sa compagne **Claire** furent capturés. Accusé de pillage et d'incitation au marronnage, Copéna fut condamné au supplice de la roue jusqu'à ce que mort s'ensuive. Claire fut étranglée puis pendue. Leurs enfants furent condamnés à assister aux exécutions.

Le témoignage de Louis, un jeune marron capturé en 1748, a permis de reconstituer la vie d'une communauté d'esclaves en Guyane. Les femmes y étaient nombreuses. Elles participaient activement à la vie du camp et fondaient des familles avec leurs compagnons.

Les marrons de Guyane imposèrent au pouvoir colonial des accords de souveraineté. Un accord signé en 1783 permit aux Bonis, des marrons qui fuyaient le pouvoir colonial hollandais installé au Surinam, de s'installer le long du fleuve Maroni.

Le 10 juin 1848, le décret du 27 avril 1848 abolissant l'esclavage fut promulgué et appliqué le 15 juillet. 12 500 esclaves furent touchés par le décret. Comme dans les autres colonies françaises, des travailleurs furent aussitôt recrutés sous contrat pour les plantations. Entre 1848 et 1877, plus de 8 000 Indiens, 1 800 Africains et 700 Chinois et Annamites furent débarqués en Guyane.

L'œuvre choisie est un exemple de l'art *tembé*, arts des marrons de Guyane et du Surinam. C'est un art du relief qui se dégage du bois marqué, évidé, taillé, sculpté, que les *Businenge* (marrons de Guyane) désignent sous le terme de *« tembe »*, altération de l'anglais *« timber »* (qui désigne le bois de construction). Monde africain et monde créole se retrouvent dans cet art toujours pratiqué aujourd'hui par les descendants des communautés marronnes qui vivent le long des fleuves de Guyane.

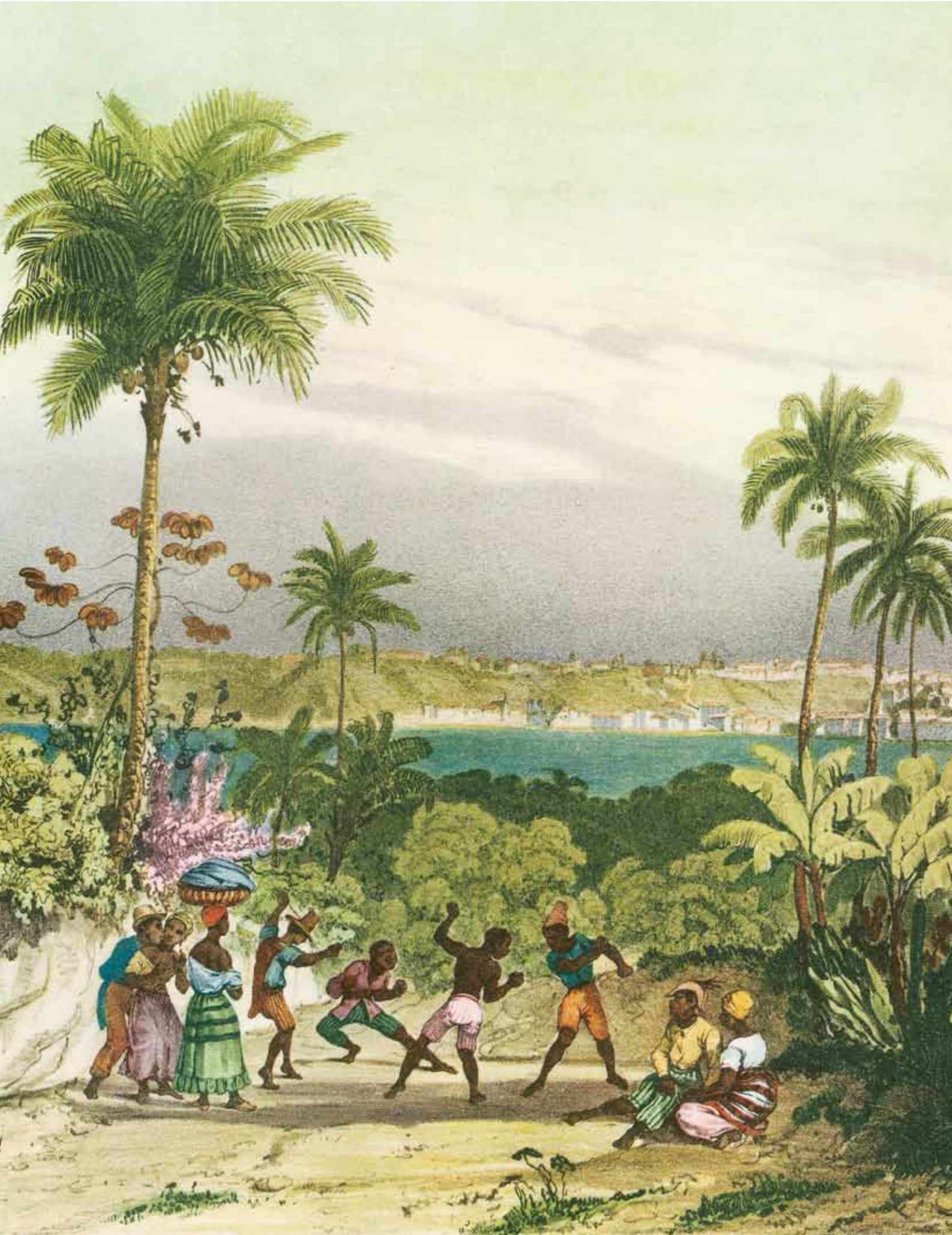

Johann Moritz Rugendas, « San Salvador », 19e siècle
© DACO-VERLAG, Stuttgart/Germany 2013

DANDARA

Marronne, 17e siècle

BRÉSIL

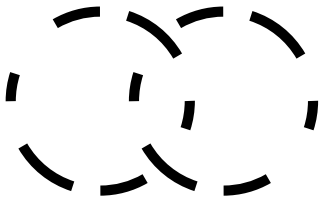

L'histoire n'a retenu de **Dandara**, marronne du Brésil, que son nom et quelques bribes d'informations. On sait seulement qu'elle fut la compagne de Zumbi Dos Palmarès, l'un des chefs de guerre les plus importants de la région marronne autonome de Palmarès, avec qui elle eut trois enfants, Motumbo, Harmódio et Aristogíton.

Dans la seconde moitié du 17e siècle, des marrons s'installent dans la région dite de Palmarès qui couvre environ 3000 km^2. Ces communautés marronnes appelées *mocambos*, puis *quilombos* étaient bien organisées et fortifiées. La plus grande, nommée *Macaco* ou *Cerca Real*, comptait plus de 1500 maisons. En 1643, la république marronne avait 6000 habitants, 20000 en 1670. Elle était constituée d'esclaves marrons, africains et créoles, mais aussi d'Amérindiens, de métis et de Blancs libres.

Son 1er chef élu fut le Roi Ganga-Zumba, assassiné en 1678. Zumbi lui succéda et personnifia dès lors la résistance noire au Brésil.

Après l'expulsion des colons hollandais établis dans le nord du Brésil, la préoccupation première du pouvoir colonial portugais fut de détruire Palmarès. Il lui fallut organiser plusieurs offensives avant d'y parvenir. Ce ne fut qu'en 1693 que la partie centrale du territoire tomba. Zumbi évita la capture pendant deux ans avant d'être trahi et finalement appréhendé et décapité le 20 novembre 1695. Le quilombo aurait compté lors de sa destruction en 1695 près de 30000 marrons.

On ne sait pas ce qu'il est advenu de Dandara.

Zumbi et Dandara sont devenus les grandes figures de la résistance anti-esclavagiste et anti-colonialiste et des héros pour la communauté afro-brésilienne, le Brésil et l'Amérique du Sud en général. Le 20 novembre, anniversaire de la mort de Zumbi, est considéré comme le jour de la conscience et de la résistance afro-brésilienne (consciência negra). Les quilombos sont restés dans l'histoire comme des espaces de souveraineté politique opposés au système colonial.

Marie-Olympe de Gouges, pastel attribué à Kucharski (vers 1787), Collection particulière
© Droits réservés

Olympe DE GOUGES

Femme de lettres, 1748 - 1793

FRANCE

Née le 7 mai 1748 à Montauban (Tarn-et-Garonne), Marie Gouze épouse en 1765 Louis Aubry, mais se retrouve veuve peu de temps après. Elle choisit alors de changer son nom pour celui d'**Olympe de Gouges**.

Olympe de Gouges écrit au début des années 1780 la première pièce du théâtre français dénonçant le système économique esclavagiste qui, depuis plusieurs siècles déjà, faisait la prospérité des colons aux Caraïbes. *Zamore et Mirza, ou l'heureux naufrage* ou *L'Esclavage des nègres ou l'Heureux Naufrage* ne sera jouée à la Comédie-Française qu'à la fin de l'année 1789. L'auteure y critique ouvertement le *Code Noir* qui régit la vie des esclaves (promulgué par Louis XIV en mars 1685). Considérée comme très audacieuse pour l'époque, cette œuvre a failli valoir la Bastille à l'auteure.

La pièce conte l'histoire d'un couple de marrons réfugié sur une île déserte pour échapper aux sévices qu'il encoure. Ils sont secourus par deux jeunes Français. C'est le premier drame à mettre en scène des esclaves noirs comme de vrais personnages et qui, dans l'esprit du temps, prône la réconciliation des races.

Trois ans plus tard, Olympe de Gouges publie ses *Réflexions sur les hommes nègres*. Devenue membre de la Société des Amis des Noirs, elle déclare que la cause de l'esclavage est *« l'injuste et puissant intérêt des Blancs »*. En 1790, elle rédige une nouvelle pièce en faveur de la cause abolitionniste, *Le Marché des Noirs*.

En partie à l'origine de la loi autorisant le divorce (premier et seul droit accordé aux femmes au cours de la Révolution française de 1789), Olympe de Gouges est l'auteure de **la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne** de 1791 dont l'article 1 affirme : *« La Femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune »*.

Condamnée à mort pour avoir soutenu les Girondins, Olympe de Gouges monte sur l'échafaud le 3 novembre 1793.

Le 4 février 1794, un décret abolit l'esclavage dans les colonies françaises. Ce décret ne sera pas appliqué dans les colonies de l'Océan indien ni en Martinique occupée par les Anglais. L'esclavage est rétabli par Napoléon en mai 1802. Il sera aboli définitivement, ainsi que le *Code Noir,* par le décret du 27 avril 1848.

Marco Ah-Kiem, Héva pleurant son enfant, 2005
© Grégory Ah-Kiem

HÉVA

Marronne, 1re moitié du 18e siècle

LA RÉUNION

Héva appartient à l'épopée du marronnage réunionnais. Pendant vingt-cinq ans, elle fut la compagne d'Anchaing, célèbre marron qui a laissé son nom à un piton dans le cirque de Salazie. Ils auraient eu huit filles. Les noms de deux d'entre elles ont été retenus par l'histoire : Samangavole, épouse du chef Matouté auprès de qui elle siègait au conseil des chefs marrons, et Marianne, compagne de Cimendef (en malgache, « qui ne peut être esclave »). Héva est capturée en 1740. On ne sait pas ce qu'elle est devenue.

L'étude de l'esclavage colonial à l'île de La Réunion reste incomplète car elle se heurte à de nombreuses difficultés. Les informations laissées par les autorités coloniales en ce qui concerne l'état civil des esclaves sont souvent très insuffisantes pour dresser un tableau complet de leur situation.

Colonisée définitivement à partir de 1665 par la France, la traite se développe vers l'île à partir de 1725. Bien que les colons préfèrent les captifs de l'Inde perçus comme plus dociles, ils se tournent bientôt vers Madagascar car les Malgaches sont « plus solides et plus forts ». En 1768, on compte 45 000 esclaves et 26 284 libres.

Le marronnage est particulièrement actif au 18e siècle après l'introduction massive d'esclaves entre 1715 et 1760 pour permettre la culture du café. Le nombre de marrons s'élève en 1741 à près de 6 % de la population de l'île.

Entre 1730 et 1770, les colons français s'organisent militairement et mènent une véritable guerre contre les marrons, en majorité des Malgaches. 19 détachements sont crées au milieu du 18e siècle. Les marrons capturés subissent les punitions les plus sévères. Elles sont souvent publiques afin de marquer les esprits : oreilles et jarret coupés, marques au fer rouge sur le visage et pendaison, ils sont aussi brûlés vifs ou roués de coups jusqu'à la mort.

Parmi les marrons capturés, il y a entre 24 % et 39 % de femmes. Leurs vies sont enfouies dans les archives de police : Geneviève, Malgache, âgée de 20 ans est marronne pour la 7e fois en 1730 ; Isabelle, Malgache de 35 ans, part en marronnage le 5 novembre 1741, elle est capturée le 2 août 1742 et condamnée le 26 novembre à avoir les oreilles coupées. Elle repart le 8 septembre 1743 avec son fils de 13 ans et ne sera capturée que 9 ans plus tard ; Cotte, âgée de 12 ans, part en marronnage le 5 octobre 1736, elle est reprise le lendemain. Elle repart le 9 octobre 1738, et est reprise le 13. Elle reçoit 100 coups de fouet. Elle s'enfuit de nouveau en juin 1743 et sera tuée à l'âge de 28 ans, le 17 juin 1752 par un chasseur de marrons. Certaines des femmes capturées ont vécu entre 14 et 20 ans dans les forêts et les montagnes, une vie dure et dangereuse, pendant laquelle elles étaient chassées de manière implacable par les détachements armés.

La littérature orale, la langue créole et la toponymie de l'intérieur de l'île ont gardé vivant le souvenir des marrons. En effet, nombre de pitons et de cirques portent le nom de grands marrons, Dimitile, Cimendef, Anchaing, et les noms donnés par les marrons aux lieux qu'ils occupaient ont aussi survécu, Cilaos, Mafate, Salazie... Ainsi, malgré les efforts pour effacer leur histoire, les marrons ont marqué l'île et sont restés des figures de la révolte.

La première abolition de l'esclavage le 4 février 1794 n'est pas appliquée à l'île Bourbon. Le décret du 27 avril 1848 ne sera promulgué que le 20 décembre 1848, les propriétaires d'esclaves ayant obtenu ce délai pour réaliser la coupe des cannes. 60 000 esclaves sur 100 000 habitants deviennent citoyens mais leur situation restera précaire. Aucune mesure ne sera prise pour leur faciliter l'accès à l'éducation, la santé, la terre. Ils sont citoyens mais toujours sous statut colonial. Le statut colonial est aboli le 19 mars 1946.

Né en 1952 à Saint-Paul de la Réunion, Marco AH-KIEM, ancien enseignant et psychologue, commence la sculpture en 2005. Il a réalisé depuis plus d'une trentaine de sculptures dans du basalte de La Réunion dont beaucoup sont consacrées à l'histoire de l'esclavage et du marronnage à La Réunion.

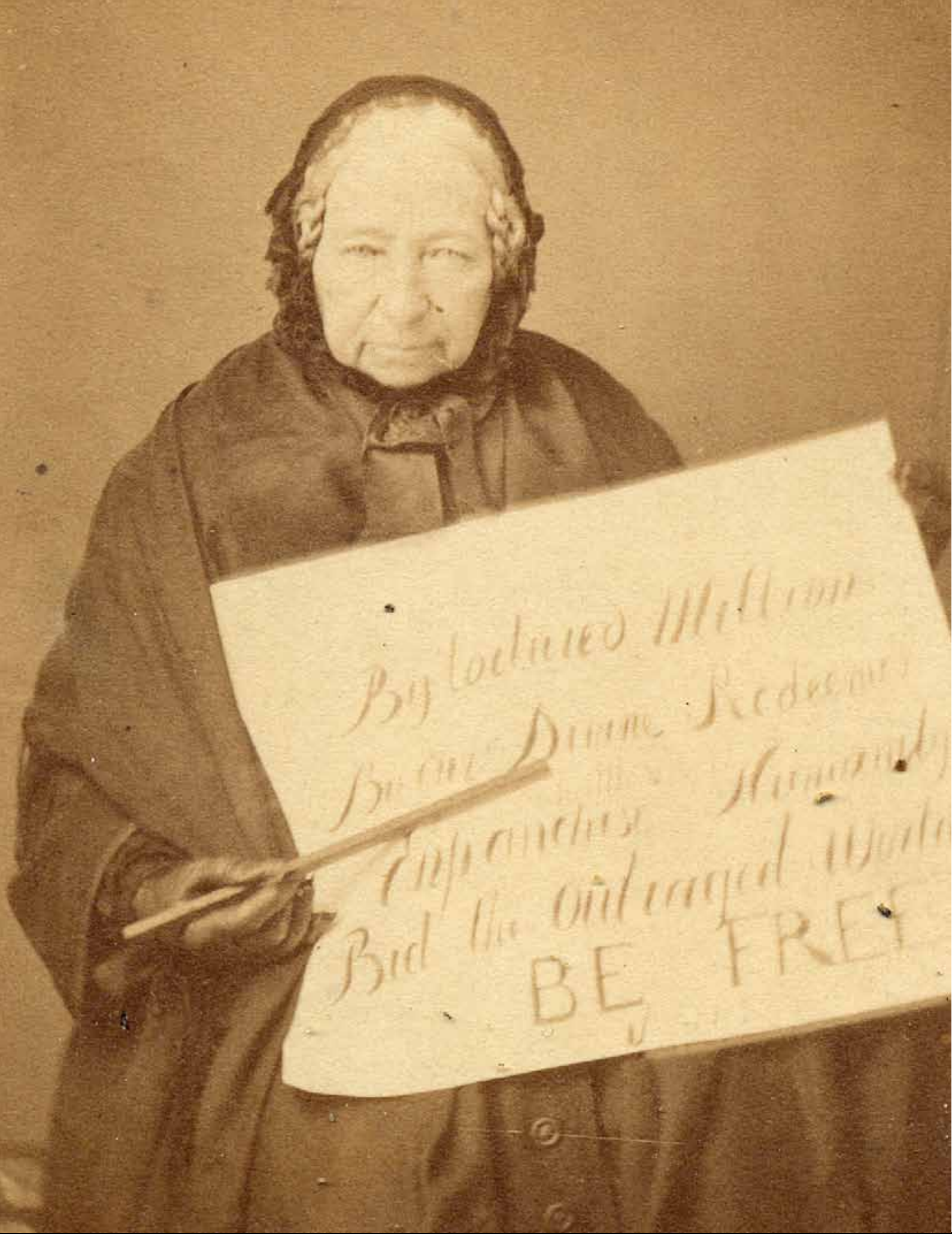

Anne Knight (1781-1862), photographie de Victor Franck, circa 1855
© Religious Society of Friends in Britain

Anne KNIGHT

Féministe, 1781 - 1862

ANGLETERRE

Née en 1781 dans une famille dont les membres étaient pacifistes, Anne s'implique dès 1830 dans le mouvement contre l'esclavage. Elle organise des pétitions, distribue des brochures et organise des réunions publiques. Elle crée également une branche de la *Women's Anti-Slavery Society* à Chelmsford et se rend fréquemment à Londres où elle travaille en étroite collaboration avec l'abolitionniste Thomas Clarkson.

En 1834, Anne Knight part en tournée en France où elle donne des conférences sur l'immoralité de l'esclavage. Knight soutient une abolition immédiate de l'esclavage sans compensation.

Anne Knight s'inquiète de la façon dont les militantes sont traitées par des dirigeants du mouvement chartiste et des organisations anti-esclavagistes et proteste contre les tentatives d'empêcher la présence de déléguées femmes à la Convention mondiale anti-esclavagiste qui se tient à Londres en 1840.

Le comportement des dirigeants de sexe masculin à la *World Anti-Slavery Convention* encourage Knight à entreprendre une campagne en faveur de l'égalité des droits pour les femmes. En 1847, elle publie ce qui est considéré comme le premier tract sur le suffrage des femmes.

Knight attaque les dirigeants chartistes qui soutiennent que la lutte des classes est plus importante que la lutte pour les droits des femmes. Dans une lettre publiée dans le *Herald Brighton* en 1850, elle exige que les chartistes fassent campagne pour ce qu'elle décrit comme *« le vrai suffrage universel »*. L'année suivante, Knight crée la première association pour le suffrage féminin qui se réunit à Sheffield en février 1851.

Anne Knight meurt le 4 novembre 1862. Sa contribution à la campagne anti-esclavagiste sera reconnue par les Jamaïcains esclaves affranchis qui nommèrent une ville de l'île, Knightsville.

Anne Knight a vécu dans un pays, l'Angleterre, devenu au 18e siècle le plus grand marchand d'esclaves, devant l'Espagne et la France ; mais c'est aussi en Angleterre que le mouvement abolitionniste le plus puissant d'Europe émerge comme mouvement social, politique et culturel. En 1676, des Quakers se sont prononcés contre l'esclavage, mais il faut attendre le dernier quart du 18e siècle pour voir l'opposition anti-esclavagiste prendre de l'ampleur. En 1783, un groupe de Quakers londoniens crée le premier *« Comité pour l'Abolition »*. En 1787, est fondée *l'Abolition Society*.

En 1788, 1500 copies du schéma des cales d'un bateau négrier - le *Brooks* - où s'entassent des esclaves, sont distribuées. Ce schéma deviendra l'une des plus formidables images du mouvement abolitionniste.

Dès 1791, près de 13% de la population masculine (car seuls les hommes peuvent signer les pétitions) de l'Angleterre, de l'Écosse et du Pays de Galles réunis, a signé des pétitions anti-esclavagistes.

D'anciens esclaves comme Olaudah Equiano et Ottobah Cugoanao, et d'autres Africains qui vivent en Angleterre forment l'association *« Sons of Africa »* et participent aux réunions contre l'esclavage.

Au 19e siècle, les grandes insurrections dans les colonies anglaises - à la Barbade en 1816, à Demerara en 1823 et à la Jamaïque en 1831-1832 - frappent fortement l'opinion anglaise et relancent la mobilisation abolitionniste.

Aux côtés d'Anna Knight, Lucy Towsend, Sarah Wedgwood, Mary Lloyd, Sophie Sturges et Elizabeth Coltman, sont toutes très actives pour une abolition immédiate et non graduelle de l'esclavage. Elles présentent une pétition signée par 350000 femmes en 1833. Elles mettent en place pour la première fois l'arme politique du boycott en faisant du porte-à-porte pour expliquer le lien entre le sucre consommé et l'esclavage et parviennent à faire considérablement diminuer la consommation de sucre.

Le mouvement abolitionniste anglais fut cependant traversé par des divergences. Certains étaient partisans d'une abolition graduelle, ou continuaient à considérer les personnes à la peau noire comme des « enfants » qu'il fallait accompagner sur le chemin de la liberté. D'autres condamnaient l'esclavage au nom d'une politique de colonisation plus élargie et plus globale, et l'abolitionnisme sera effectivement utilisé pour justifier des politiques de colonisation. Tous les abolitionnistes ne seront pas non plus partisans d'une extension universelle des droits démocratiques et ne protesteront pas contre la répression envers la classe ouvrière, les paysans ou les féministes.

La traite négrière est abolie par l'Angleterre en 1807, puis en 1833, l'esclavage est aboli dans les colonies anglaises (Jamaïque, Trinité-et-Tobago, la Barbade, Grenade, le Cap en Afrique du Sud). 20 millions de livres sterling sont dédiées par le Parlement anglais à la compensation des propriétaires d'esclaves pour la perte de leur « propriété privée ».

Billet de 500 dollars à l'effigie de Nanny émis à l'occasion des 50 ans d'indépendance de la Jamaïque, 2012 - © Daniel Denis

Cudjoe Queen NANNY

Marronne, vers 1686 - vers 1733

JAMAÏQUE

Nanny, qui serait née aux environs de 1686 au Ghana, chez les Ashanti, est emmenée sur l'île de la Jamaïque comme esclave alors qu'elle n'est encore qu'une enfant. Nanny aurait été vendue à Saint Thomas Parish, une région située aux abords de Port Royal où les esclaves travaillaient jour et nuit sur les plantations de canne à sucre.

Ses frères, Accompong, Cudjoe, Johnny et Quao avaient été placés chez le même maître. Ils fuient ensemble la plantation. Nanny et Quao forment une communauté de marrons à Portland Parish. Nanny y rencontre son futur époux, Adou. Ils n'auront pas d'enfant.

Vers 1720, Nanny et Quao parviennent à contrôler la région des Blue Mountains et lui donnent le nom de Nanny Town, un territoire de 500 acres (2,4 km²) où viennent habiter les esclaves qu'elle a réussi à libérer. Nanny Town occupait une position stratégique. Sa situation sur une crête de 300 mètres au bord d'un précipice - sur le long duquel une voie étroite permettait d'installer à des points stratégiques des gardes qui repéraient les ennemis - rendait toute attaque britannique difficile. Afin d'avertir ses guerriers de tout danger imminent, Nanny faisait sonner la fameuse corne appelée *abeng*. Les marrons de Nanny, extraordinairement bien entraînés, parvinrent maintes fois à repousser les soldats anglais.

Nanny fut une importante figure spirituelle et une grande stratège militaire. Elle avait adopté des tactiques de guérilla, elle ordonnait à ses guerriers de s'habiller de façon à ressembler aux arbres et aux buissons et envoyait des hommes se montrer volontairement aux soldats britanniques pour les faire tomber dans des embuscades.

Nanny avait aussi organisé un commerce basé sur du troc de nourriture, d'armes et de vêtements, qui permettait de faire vivre sa communauté. Les marrons de Nanny Town vivaient aussi d'élevage de bétail et d'agriculture.

Dans le *Journal of the Assembly of Jamaica* du 29 et 30 mars 1733, un esclave noir qui aurait combattu dans la première guerre contre les marrons, le Capitaine Sambo, aussi connu sous le nom de William Cuffee, était cité dans la rubrique de « l'esclave loyal » en ces termes : *« car ce très bon Nègre a tué Nanny, la femme rebelle Obeah »*. Entre 1728 et 1734, Nanny Town et d'autres communautés de marrons furent sévèrement attaquées par les forces britanniques. Nanny aurait été tuée lors de l'un de ces combats en 1733.

L'esclavage est aboli à la Jamaïque en 1833 après de grands soulèvements d'esclaves.

Nicolas Alquin, « Solitude, monument aux esclaves résistants »
Commande de la ville de Bagneux, 2007 - Sculpture en bois d'iroko et fonte de fer - 300 x 300 x 300 cm
© Jean-Marc Volta

La Mulâtresse SOLITUDE

Rebelle, 19e siècle

GUADELOUPE

Le 2 juin 1794, l'abolition de l'esclavage est décrétée à la Guadeloupe. La population de l'île - blancs, libres de couleur, esclaves - connaît plusieurs années d'agitation politique intense, de soulèvements, de conflits et d'incertitude mais elle fait aussi l'expérience du débat politique et de la liberté.

Le 18 novembre 1801, Napoléon décide d'envoyer des troupes rétablir l'ordre colonial. En mai 1802, les troupes napoléoniennes fortes de 3 500 hommes et commandées par le général Richepance débarquent en Guadeloupe. Le 10 mai 1802, l'officier de l'armée Louis Delgrès justifie la résistance armée dans une proclamation rédigée par un blanc créole de la Martinique. En introduction, la proclamation rappelle les principes des Lumières, *« C'est dans les plus beaux jours d'un siècle à jamais célèbre par le triomphe des lumières et de la philosophie qu'une classe d'infortunés qu'on veut anéantir se voit obligée de lever la voix vers la postérité, pour lui faire connaître lorsqu'elle aura disparu, son innocence et ses malheurs »*. Delgrès y réaffirme sa loyauté à la patrie française et en appelle au sentiment de justice de Bonaparte *« Et vous, Premier consul de la République, vous, guerrier philosophe de qui nous attendions la justice qui nous était due, pourquoi faut-il que nous ayons à déplorer notre éloignement du foyer d'où partent les conceptions sublimes que vous nous avez si souvent fait admirer ! Ah ! sans doute un jour vous connaîtrez notre innocence, mais il ne sera plus temps et des pervers auront déjà profité des calomnies qu'ils ont prodiguées contre nous pour consommer notre ruine »*. Il reprend le principe de la Révolution, *« La résistance à l'oppression est un droit naturel. La divinité même ne peut être offensée que nous défendions notre cause ; elle est celle de la justice et de l'humanité : nous ne la souillerons pas par l'ombre même du crime »*.

Lors de combats sanglants, les chefs de la résistance, Ignace, Delgrès, Massoteau, sont tués. Dans une dernière lettre, Delgrès s'écrie *« Vive Bonaparte ! Vivre libres ou mourir ! »*

Dans un roman paru en 1972, l'écrivain André Schwartz-Bart a fait revivre la **Mulâtresse Solitude**, devenue depuis une figure emblématique de la rébellion de 1802. Au-delà du personnage fictif, c'est un témoignage oral transmis à l'historien Lacour qui a fait connaître cette femme dont on ignore s'il s'agissait d'une esclave ou d'une Libre de couleur. Venue de Pointe-à-Pitre rejoindre les rebelles, elle est faite prisonnière lors de l'attaque du camp de Palerme par le général Gobert, le 23 mai 1802. Elle est condamnée à mort, mais étant enceinte, elle sera suppliciée après la naissance de son enfant, le 29 novembre 1802.

D'autres femmes participent à la rébellion. Parmi elles, la mulâtresse **Marthe Rose dite Toto**, présentée par l'historien Lacour, comme la compagne de Delgrès. Elle serait née à Sainte-Lucie, à la Soufrière vers 1762, île où Delgrès a combattu en 1795-1796. Elle était Libre de couleur avant l'abolition de 1794.

Le tribunal colonial spécial de Basse-Terre la juge le 2 octobre 1802. Présente au fort Saint-Charles, elle aurait poussé les rebelles à fusiller des Blancs qui y étaient détenus. Selon Lacour, elle n'aurait pu accompagner Delgrès à Matouba car blessée à la jambe. Condamnée à mort le 2 octobre 1802, elle est portée au supplice sur un brancard et s'écrie alors que le bourreau lui met la corde au cou : *«Des hommes, après avoir tué leur roi ont quitté leur pays pour venir dans le nôtre porter le trouble et la confusion : que Dieu les juge»*.

Avec l'écrasement de la résistance, l'esclavage est rétabli en Guadeloupe. Il est définitivement aboli le 27 mai 1848 sous la pression des esclaves qui refusent d'attendre l'arrivée des commissaires de la Seconde République chargés de faire appliquer le décret du 27 avril 1848 dans les colonies. 87000 esclaves deviennent citoyens.

Nicolas ALQUIN, né en 1958 à Bruxelles, vit et travaille à Bagneux. Sculpteur, illustrateur et dessinateur, il a reçu en 2002 le prix de la biennale internationale de la sculpture de Poznan, Pologne.

Sojourner Truth, (1787-1883)
© Library of Congress

Sojourner TRUTH

Esclave affranchie, féministe, 1787 - 1883

ÉTATS-UNIS

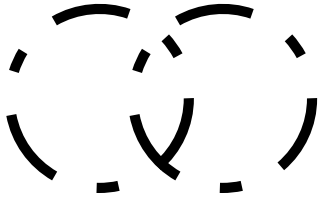

Sojourner Truth est née esclave sous le nom d'Isabelle Baumfree autour de 1787, à Ulster County, New York. Son père James Baumfree était un esclave capturé au Ghana et sa mère, Elizabeth, connue aussi sous le nom de Mau-Mau Bet, était fille d'esclaves venus de Guinée. La famille Baumfree composée des parents et de leurs treize enfants appartenait au Colonel Hardenbergh. Après la mort de celui-ci et de son fils, les Baumfree furent séparés lors de la vente de la propriété Hardenbergh. Agée de neuf ans, la petite fille connue alors sous le nom de Belle (la future Sojourner) fut vendue avec un troupeau de moutons pour $100 à John Neely, un homme violent. Revendue deux fois en deux ans, elle devient la propriété de John Dumont à West Park, New York, chez qui elle apprend l'Anglais.

En 1815, elle rencontre un homme esclave, Robert, dont elle a une fille, Diana ; mais le propriétaire de Robert, John Dumont, interdit leur union et l'enfant devient sa propriété. Belle et Robert sont séparés. En 1817, Dumont force Belle à épouser un esclave, Thomas, avec lequel elle aura un fils, Peter, et deux filles, Elizabeth et Sophia.

L'état de New York abolit l'esclavage le 4 juillet 1827 mais dès 1826, Belle s'était échappée avec Sophia. Apprenant que Peter, alors âgé de 5 ans, avait été vendu à un propriétaire du sud, elle porte plainte au tribunal et obtient le retour de son fils. C'est le premier procès dans lequel une femme noire remporte dans un tribunal américain une victoire contre un homme blanc.

Le 1er juin 1843, Isabelle Baumfree change son nom et devient **Sojourner Truth**. Profondément religieuse, elle veut affirmer ainsi son rôle de voyageuse (Sojourner) qui montre aux gens la voie de la vérité (Truth). Pendant quinze ans, elle travaille à New York comme femme de ménage, puis devient prêcheur pentecôtiste. Interpellée lors d'une réunion par la foule qui lui demande si elle est femme ou homme, elle ouvre sa chemise et leur montre sa poitrine.

Un tournant s'opère quand elle rejoint une communauté utopiste à Northampton, Massachusetts. C'est là qu'elle rencontre William Lloyd Garrison, Frederick Douglass, Olive Gilbert et David Ruggles. Elle participe aux débats sur l'esclavage et est la première à faire le lien entre l'oppression des femmes et celle des esclaves. Elle devient membre du *Northampton Association of Education and Industry*, du Massachusetts, une association fondée par des abolitionnistes.

Sojouner Truth parcourt les États-Unis pour dénoncer l'esclavage, intervenant souvent avec Frederick Douglass et Harriet Tubman. En 1863, elle prononce un discours contre le racisme *« Dieu n'aime-t-il pas autant les enfants de couleur que les enfants blancs ? »* Elle se bat contre toutes les violations des droits humains. Elle s'élève contre un projet de loi qui veut alors établir la peine de mort au Michigan, faisant appel à la clémence de Dieu pour tous les pêcheurs.

En 1850, William Garrison publie les mémoires de Sojourner Truth sous le titre *The Narrative of Sojourner Truth : A Northern Slave*. Elle les a dictées ne sachant ni lire ni écrire.

En 1851, elle intervient à la première *National Women's Rights Convention* qui se tient à Worcester, Massachusetts. Elle y prononce son plus fameux discours *« Ne suis-je pas une femme ? » (Ain't I a Woman ?).* Truth ne sépare pas la défense des droits des femmes des droits civiques pour tous. Consciente que la question de « priorités » (droits des femmes ou droits des noirs ?) divise et affaiblit le mouvement, elle s'écrie *« Je pense que tant que les Negros du sud et les femmes du Nord continueront chacun à parler de droits, les hommes blancs vont s'en tirer ».*

Pendant la guerre de Sécession, Truth participe activement aux campagnes de recrutement de soldats noirs dans les troupes de l'Union. Elle contribue au *National Freedman's Relief Association* et rencontre le président Lincoln.

En 1865, Truth entame une campagne contre la ségrégation des tramways à Washington en montant dans ceux destinés aux blancs.

Dans la dernière partie de sa vie, Truth milite activement pour l'accès des Noirs à la propriété privée, notamment à la terre, car elle est convaincue que cet accès assurera l'autonomie des Africains-Américains. Infatigable, elle se prononce contre la peine de mort, milite pour la réforme des prisons, et continue à se battre pour l'émancipation des Africains-Américains. Sojourner Truth meurt le 26 novembre 1883.

La traite négrière avec le continent africain est abolie aux États-Unis en 1807 ; elle est désormais organisée à l'intérieur du pays. Le 13e amendement abolit l'esclavage en 1865 après une des guerres les plus meurtrières de l'histoire des États-Unis, la Guerre civile.

Dans un pays où les anti-esclavagistes étaient diffamés, menacés de mort, interdits de parole par des foules, des femmes esclaves ou libres comme Sojourner Truth, Harriet Tubman, Annie L. Burton, Frances Ellen Watkins Harper, Maria W. Stewart, Harriet Jacobs, Elizabeth Keckley ou Bethany Veney, se sont battues avec courage et ardeur. Grâce à l'effort des historiens africains-américains, leurs vies sont désormais connues.

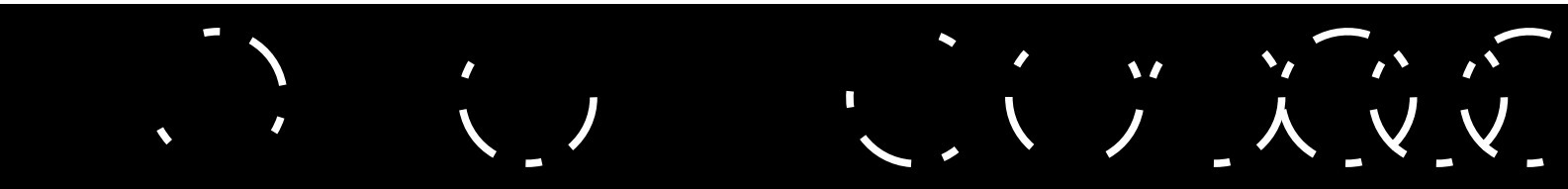

Lithographie d'Anne Zinga, 1834 - © BNF

Anne ZINGA

Reine, 1582 - 1664

ANGOLA

Anne Zinga est la fille de Zingha-n-Bandi-Angola, huitième roi de Matamba, en Afrique centrale. Son nom complet *Ngola Mbandi Nzinga Bandi Kia Ngola*, signifie : *La reine dont la flèche trouve toujours le but*.

Très tôt initiée aux affaires du Royaume, elle représente son pays auprès des Portugais et négocie un accord avec ces derniers lorsque son frère accède au trône. Couronnée à la mort de son frère, elle dirige le Royaume d'une main de fer jusqu'à sa mort, à l'âge de 82 ans.

Son long règne est marqué par d'innombrables luttes internes et une relation houleuse avec les Portugais qui mettent à l'épreuve ses talents de négociatrice, la force de résistance de son armée et sa détermination à ne faire que le minimum de concessions à l'envahisseur.

Elle constate avec effroi l'asservissement en esclavage d'une partie de son peuple. Luanda avait la réputation d'être un des plus grands ports de traite et un des plus brutaux. Les esclaves y étaient parqués comme des bêtes et près de la moitié d'entre eux mourrait de malnutrition et de mauvais traitements avant même leur transfert sur les bateaux négriers.

En effet, en cette fin du 16e siècle, début du 17e siècle, de nombreux négriers européens pratiquent la traite des Noirs sur la « côte d'Angole » qui désigne alors non seulement l'actuelle Angola, au Sud du fleuve Zaïre, mais également au Nord, les royaumes du Congo : le Loango, le Kacongo et le Ngoyo ou Gabinde, particulièrement productifs. Les captifs, que les Européens appellent Congos, viennent de la périphérie de ces royaumes et arrivent aussi, par le fleuve, de régions plus lointaines du centre et du sud de l'Afrique. Selon les données des expéditions négrières, près de 40 % des déportés africains seraient issus de l'Angola et du Congo.

Accueillie par le vice-roi du Portugal Don Joao Correia da Souza, Anna Zinga marque les colons par son sens de la répartie et son habileté politique, qui lui permettent de dominer la rencontre.

Elle parvient à obtenir le recul des troupes étrangères au-delà des frontières antérieurement reconnues et le respect de la souveraineté du Matamba. À la fin de la négociation, le vice-roi propose que le territoire libre de la reine soit mis sous la protection du roi du Portugal, ce qui aurait en réalité signifié le paiement d'un impôt consistant en la livraison de 12 à 13 000 esclaves par an à l'administration coloniale. Anna Zinga refuse fermement cette proposition.

Le traité signé, Anna Zinga obtient gain de cause et règne alors sur la dernière partie libre du pays jusqu'à sa mort.

Sans héritier pour le trône, Anna Zinga fut la dernière souveraine à régner sur l'Angola.

Les Portugais interdisent la traite en 1836.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les ouvrages sur les femmes et l'esclavage colonial sont largement plus nombreux en langue anglaise qu'en langue française. Nous ne donnons donc ici que quelques indications des sources disponibles.

- Duchesse D'ABRANTES et Joseph STRASZEWICZ, *Les femmes célèbres de tous les pays : leurs vies et leurs portraits*, 1834.
- Dénètem Touam BONA, *La naissance d'un art marron*, Africultures, 2009.
- Anne-Marie BRULEAUX, Régine CALMONT, Serge MAM-LAM-FOUCK, *Deux siècles d'esclavage en Guyane française (1658-1848),* 1986.
- Sylvie CHALLAYE, *Du Noir au Nègre. L'image du noir au théâtre (1550-1960),* 1998.
- Christine CHIVALLON, *L'esclavage, du souvenir à la mémoire. Contribution à une anthropologie de la Caraïbe,* 2012.
- Olympe DE GOUGES, *Déclaration des Droits de la femme et de la Citoyenne,* 2012.
- Marcel DORIGNY, Bernard GAINOT et Fabrice LE GOFF, *Atlas des esclavages : Traites, sociétés coloniales, abolitions de l'Antiquité à nos jours,* 2006.
- Elsa DORLIN et Joan Wallach SCOTT, *La matrice de la race : Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française,* 2006.
- Prosper EVE, *Les Esclaves de Bourbon : La Mer et la montagne,* 2003
  Le Bruit du Silence. Parole des esclaves de Bourbon de la fin du 17e au 20 décembre 1848, 2010.
- Sudel FUMA, *L'abolition de l'esclavage à la Réunion,* 1998.
- Arlette GAUTHIER, *Les sœurs de Solitude. Femmes et esclavage aux Antilles du XVIIe au XIXe siècle,* 2010.
- Lydie HO-FONG-CHOY CHOUCOUTOU, *Les marrons de la Montagne Plomb : Une histoire exemplaire de femmes et de territoire (1742-1767)*, Université Populaire de Guyane,Matiti, 23 mai 2009. (www.potomitan.info.)
- Silvia HUNOLD LARA, *Marronnage et pouvoir colonial, Palmares, Cucaú et les frontières de la liberté au Pernambouc à la fin du XVIIe siècle, in Annales, Histoire, Sciences sociales*, n°3, 2007.
- Gerda LERNER, Henriette ÉTIENNE et Hélène FRANCÈS, *De l'esclavage à la ségrégation : les femmes noires dans l'Amérique des Blancs,* 1975.
- Serge MAM LAM FOUCK, *L'esclavage en Guyane. Entre l'occultation et la revendication,* 1998.
- Gisèle PINEAU et Marie ABRAHAM, *Femmes des Antilles,* 1998.
- Marie POLDERMAN, *La Guyane française (1676-1763), Mise en place et évolution de la société coloniale, tensions et métissages,* Ibis Rouge Éditions, 2004.
- Bruno POUCET, *Marronnage et diversité culturelle, Actes du colloque de la biennale du marronnage,* 2012.
- Richard PRICE et Sally PRICE, *L'Art des Marrons*, 2005.
- Frédéric RÉGENT, *La France et ses esclaves. De la colonisation aux abolitions (1620-1848),*
  Avec Jacques ADÉLAÏDE-MERLANDE et René BÉLÉNUS, *La rébellion de la Guadeloupe 1801-1802,* 2002
  Esclavage, métissage, liberté. La Révolution française en Guadeloupe, 1789-1802, 2004.

- Johann Moritz RUGENDAS, *Voyage pittoresque dans le Brésil,* 1835.
- Nelly SCHMIDT, *Victor Schoelcher en son temps : Images et Témoignages,* 1998
  Victor Schoelcher et l'abolition de l'esclavage, 1994.
- Jacqueline ZONZON et Gérard PROS, *Histoire de la Guyane,* 1996.
- Jean ALLMAN, Susan GEIGER et Nakanyike MUSISI, *Women in African Colonial Histories,* 2002.
- Barbara BUSH, *Slave Women in Caribbean Society, 1650-1838,* 2009.
- Gwyn CAMPBELL, Suzanne MIERS et Joseph C. MILLER, *Women and Slavery : The Modern Atlantic,* vol. 2, 2007.
- Nancy CARAWAY, *Segregated Sisterhood : Racism and the Politics of American Feminism,* 1991.
- Elizabeth D. CLAPP et Julie ROY JEFFREY, *Women, Dissent and Anti-Slavery in Britain and America, 1790-1865,* 2011.
- David ELTIS et David RICHARDSON, *Atlas of the Transatlantic Slave Trade,* 2010.
- Jane G. LANDERS et Barry M. ROBINSON, *Slaves, Subjects and Subversives : Blacks in Colonial Latin America,* 2006.
- David Barry GASPAR et Darlene CLARK HINE, *More than Chattel : Black Women and Slavery in the Americas,* 1996.
- Patricia HILL COLLINS, *Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment,* 2000.
- Jacqueline JONES, *Labor of Love, Labor of Sorrow : Black Women, Work, and the Family from Slavery to the Present,* 2009.
- Kathryn KISH, *Women's Rights Emerges within the Anti-Slavery Movement, 1830-1870 : A Brief History with Documents,* 2000.
- Sandra LAUDERDALE GRAHAM, *Caetana SAYS NO : Women's Stories from a Brazilian Slave Society,* 2002.
- Lucille MATHURIN MAIR, Hilary Mc.D. BECKLES et Verene SHEPERD, *Historical Studies of Women in Jamaica, 1655-1844,* 2007.
- Clare MIDGLEY, *Women Against Slavery : The British Campaigns, 1780-1870,* 1995.
- Bernard MOITT, *Women and Slavery in the French Antilles, 1635-1848,* 2001.
- Marietta MORRISSEY, *Slave Women in the New World : Gender Stratification in the Caribbean,* 1989.
- Daina RAMEY BERRY et Deleso A. ALFORD, *Enslaved Women in America : An Encyclopedia,* 2012.
- James WALVIN, *Atlas of Slavery,* 2006.

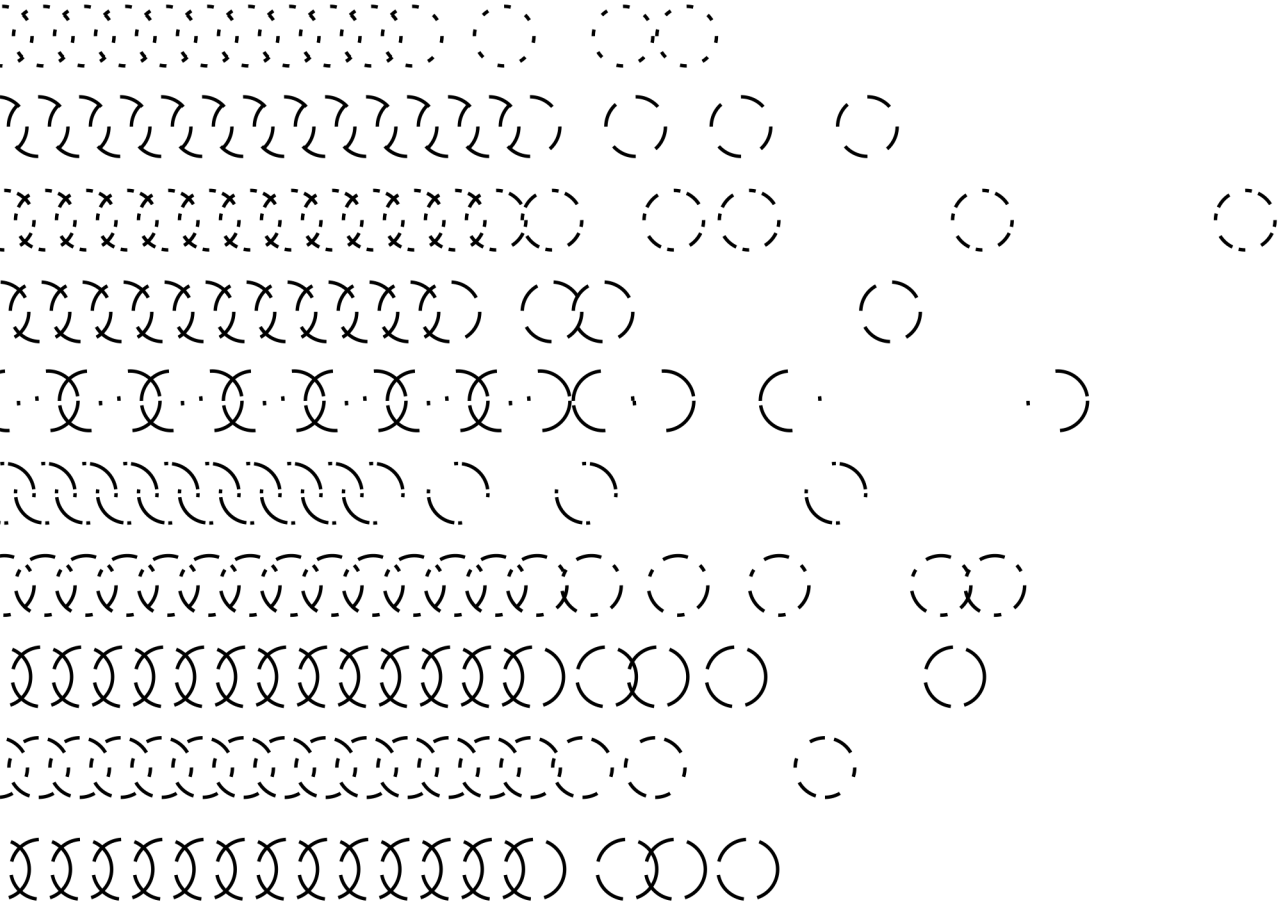

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Françoise Vergès, expert chargée de mission pour la programmation culturelle du Mémorial de l'abolition de l'esclavage auprès de la Direction du Patrimoine et de l'Archéologie, Ville de Nantes

COORDINATION

Le Voyage à Nantes

CONCEPTION SCÉNOGRAPHIQUE ET RÉALISATION

Metalobil SARL

GRAPHISME

Apapa Design - Adaptation : Vu par...

REMERCIEMENTS

Frédéric Régent, Daniel Denis,
Nicolas Alquin, Michel Colardelle
Gérard Guillemot, Centre culturel Mama Bobi - Guyane

Le voyage à Nantes
www.levoyageanantes.fr

CHÂTEAU DES DUCS DE BRETAGNE
MUSÉE D'HISTOIRE DE NANTES

VILLE DE Nantes

Nantes Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE